



**Linx**

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

**64-65 | 2011**

**Les genres de discours vus par la grammaire**

---

## Le discours généralisant dans le monologue théâtral : la marque d'un genre ?

Claire Despieres



### Édition électronique

URL : <http://linx.revues.org/1398>

DOI : 10.4000/linx.1398

ISSN : 2118-9692

### Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2011

Pagination : 27-43

ISSN : 0246-8743

### Référence électronique

Claire Despieres, « Le discours généralisant dans le monologue théâtral : la marque d'un genre ? », *Linx* [En ligne], 64-65 | 2011, mis en ligne le 01 juillet 2014, consulté le 23 février 2017. URL : <http://linx.revues.org/1398> ; DOI : 10.4000/linx.1398

# **Le discours généralisant dans le monologue théâtral : la marque d'un genre ?**

*Claire Despieres*

*GreLiSC/Centre Pluridisciplinaire Textes et Cultures (EA4178)*

*Université de Bourgogne*

Le monologue théâtral contemporain, entendu au sens de pièce entièrement monogale, constitue une forme théâtrale paradoxale. Parole proférée à l'adresse d'un destinataire problématique, il reste un art mimétique mais met en question la possibilité de toute inter-action dramatique. Les pièces actuelles, qu'on désigne parfois du terme de « Seul en scène » – renvoyant non plus au texte mais à la représentation –, présentent des configurations énonciatives extrêmement variées. Leur caractéristique intrinsèque demeure que cette situation absolument originale conduit à construire de toutes pièces cette figure du destinataire absent.

Ces conditions externes de production du discours ont-elles des conséquences repérables sur l'agencement et la valeur de certains faits de langue, c'est ce que nous allons observer au travers de l'étude de deux pièces de Serge Valetti appartenant au recueil *Six Solos*.

Nous nous attacherons dans un premier temps à définir ce que sont ces conditions de production spécifiques et à circonscrire cette question : le monologue théâtral contemporain peut-il être / gagne-t-il à être abordé comme un genre textuel ?

Nous envisagerons ensuite un ensemble de marques, qui sont celles du discours généralisant, en ce qu'elles se manifestent dans ces textes à la fois de manière quantitativement significative et sous des formes originales.

Après avoir précisé ce qui caractérise le discours généralisant en tant que déconstruction de la singularité d'un événement, nous montrerons l'importance de l'investissement subjectif qui le caractérise dans le discours quotidien qui est celui de la scénographie des *Solos* de Valetti.

Dans une troisième partie, nous étudierons le mode d'insertion de ce discours généralisant et sa mise en relation avec le plan du récit, les liens logiques qui l'y rattachent et la fonction pragmatique qui lui est dévolue dans ces monologues de type narratif qui fournissent un éclairage sur l'emploi du discours généralisant dans le discours quotidien dont ces textes proposent une représentation stylisée.

## 1. Le monologue théâtral comme genre de discours

### 1.1. Monologue inséré vs monologue autonome

Le monologue a existé de tous temps mais dans la tradition théâtrale – et notamment à l'époque classique où les théoriciens ont fixé les règles dramatiques que l'histoire du théâtre s'est ensuite attachée à transgresser –, le recours au monologue est extrêmement codifié et limité en tant qu'il « postule une distanciation du temps narré et du temps de la narration, suspend le temps dramatique et énerve l'action » (Guiraud, 1969 : 152). Sur le plan dramaturgique comme l'a montré Schérer (1986), il rompt l'unité discursive constamment recherchée et il est impératif de limiter sa fréquence et sa durée. Doté d'une fonction informative et narrative (récit du Combat des Horaces et des Curiaces), le monologue comporte aussi une dimension délibérative-argumentative (les stances de Rodrigue) et la plupart du temps mixte (comme le récit de la mort d'Hippolyte par Thérémène, à la fois narration, éloge funèbre et justification). Il constitue une séquence hétérogène au sein d'une pièce mais, on le voit, une hétérogénéité réglée.

Adam (2008 : 172) a souligné la triple problématique du monologue narratif théâtral classique en tant que séquence monogale au sein du texte dialogal :

celle de la structure interne (intra-textuelle) du monologue narratif, celle de l'insertion (cotextuelle) du récit dans le dialogue, celle de la fonction interactionnelle (contextuelle) de l'échange narratif.

En revanche quand, comme dans l'objet qui nous occupe, le monologue s'affranchit de cette structure englobante du texte dialogal qui lui fournissait un cadre légitimant, pour constituer une forme autonome, que reste-t-il de ce moule discursif tant sur le plan pragmatique que sur le plan dramaturgique<sup>1</sup> et en quoi s'en trouve-t-il affecté dans sa composante linguistique ?

Dès lors que le monologue contemporain se développe hors d'un cadre imposé, et constitue une unité de discours complète, ce n'est pas seulement le deuxième aspect, celui des modes d'ouverture, de clôture et de liage des séquences monogales – qui disparaît *de facto* –, qui se trouve modifié, mais les trois dimensions mises au jour par

---

<sup>1</sup> « Le monologue ne commente plus la fable un instant arrêtée par lui, il la recompose *a posteriori*, et instaure les processus mouvants de la mémoire revancharde à la place de la chronologie dramatique habituelle, une architecture non actionnelle mais narrative : la parole *est* le drame » (Fix, 2006 : 11)

Adam de sa structure interne, de son insertion et de sa fonction interactionnelle qui sont bouleversées.

Sur le plan interactionnel, dès lors qu'il puise en lui-même la dynamique et le ressort dramatiques nécessaires à son développement, sa construction textuelle l'éloigne du texte théâtral polylogal. À ce titre, les grilles d'analyse conversationnelle (Kerbrat, 1984 ou récemment Petitjean, 2010) sont donc de moindre utilité quant à la compréhension des mécanismes mis en œuvre pour en assurer la progression.

Reste la question de sa structure interne qui nous intéresse aujourd'hui.

### **1.2. Spécificités des conditions de production**

Dira-t-on pour autant que le monologue est un genre de discours ? Pour Maingueneau le genre est « un dispositif de communication, un ensemble de normes, variables dans le temps et dans l'espace, qui définissent certaines attentes de réception ». Cette approche réenvisage les objets discursifs à la fois dans leur dimension externe, celle des divers paramètres de l'acte de communication mais aussi interne, celle de « son mode d'organisation textuelle [et de] son usage de la langue » (Maingueneau, 1993 : 15).

Dolinine, quant à lui, note que les combinaisons de composantes de la situation d'énonciation (1999 : 31) « imposent des modèles de comportements discursifs ». L'étude des spécificités internes n'a selon lui d'intérêt que si « elle met en rapport des particularités sémantiques et stylistiques avec les conditions de production des discours qui les expliquent » (*ibid.* : 26).

Ces conditions de production des énoncés sont analysables à deux niveaux. En tant qu'objet discursif,

- le monologue théâtral contemporain possède une réalité fondamentalement historique : il représente une sorte de coup de force, de rupture profonde avec les formes théâtrales qui l'ont précédé et la prolifération de cette forme a partie liée notamment avec l'évolution du circuit de diffusion théâtrale et des contraintes économiques ;
- l'événement énonciatif original qu'il constitue occasionne des modes de réalisation textuelle spécifiques.

Parlera-t-on d'un nouveau (sous)-genre théâtral dont on puisse identifier les particularités ?

### **1.3. Le primat du niveau énonciatif**

Le niveau énonciatif vient de toute évidence subsumer l'ensemble des « trois éléments (contenu thématique, style et construction compositionnelle) » qui déterminent l'énoncé selon Bakhtine (1984 : 265).

Le monologue constitue certes un ensemble très hétérogène sur le plan des dispositifs énonciatifs qu'il met en œuvre, mais toujours il fait des marqueurs énonciatifs une catégorie « sensible », pertinente pour l'appréhender et le décrire. Cette catégorie inclut notamment les types d'adresse qui inscrivent la présence d'un destinataire de manière plus ou moins explicite et précisément identifié. La présence

des marqueurs de désignation tels que les apostrophes, les termes d'adresse à proprement parler, des modalités de phrases foncièrement intersubjectives comme l'interrogation ou l'injonction qui signalent le maintien du cadre fictif d'une relation dialogale, et la polyphonie engendrée par les discours rapportés, constituent autant de spécificités énonciatives déjà partiellement explorées (Despieres, 2009 : 2010).

Mais l'altérité affleure aussi au travers de traces moins explicites. Ainsi surgit-elle d'une forme d'élargissement de la source de parole par ce qu'on appellera la dimension de généralisation dans le discours.

Comme le souligne J.-M. Schaeffer (1995 : 504) : « Dans la mesure où toute activité de textualisation s'inscrit dans le cadre d'un genre discursif spécifique (déterminé pragmatiquement) multiplier les études détaillées des genres particuliers devrait [...] permettre d'éviter les extrapolations abusives dont les théories du texte ont été trop coutumières. » C'est dans cette perspective que nous nous sommes intéressée au foisonnement du discours généralisant et à l'exacerbation des formes qu'il prend dans deux monologues appartenant au recueil de textes de Serge Valetti intitulé *Six Solos*. Ce corpus a été choisi pour sa richesse mais aussi en tant qu'il représente une tendance dominante dans le monologue contemporain : il s'affiche comme un discours quotidien, celui des échanges ordinaires. Sans « prendre ces simulations fabriquées pour des reproductions parfaitement mimétiques des échanges qui ont lieu dans la vie "ordinaire" » (Kerbrat, 1984 : 47), notre objectif est de montrer en quoi ce type particulier de corpus vient alimenter utilement la réflexion sur le discours généralisant.

## 2. Le discours généralisant dans le contexte du monologue

### 2.1. Caractéristiques du corpus

Les deux textes retenus sont : *MARYS' A MINUIT* et *RENSEIGNEMENTS GENERAUX*<sup>2</sup>, deux monologues dont la dimension narrative est signalée par les sous-titres qui les donnent comme deux récits recueillis par un prisonnier :

MARYS' A MINUIT ou l'histoire que raconta la sœur de Roland, et qu'il s'empressa de me relater lorsqu'il vint me voir au parloir le quatrième jour de mon incarcération abusive

RENSEIGNEMENTS GENERAUX ou l'histoire du deuxième mythomane Celui qui dort à ma hauteur sur l'autre couchette

Ces *solos* mettent en scène deux mythomanes, Maryse et Ducout. Maryse attend Maclaren, elle mélange remémoration de la vie avec lui, épisodes plus ou moins dramatiques, consultations chez le médecin (de l'asile) et rêve d'un avenir avec bambins et maison avec Maclaren. Le nommé Ducout, lui, raconte les péripéties extraordinaires qui l'ont conduit à être pris en otage lors d'un hold-up et mené en prison suite à une lamentable erreur judiciaire.

Les récits de Maryse et de Ducout sont des discours à la première personne, ancrés dans la situation d'énonciation et s'inscrivant dans le système temporel passé

---

<sup>2</sup> Désormais MM et RG.

composé / imparfait pour rapporter les événements passés qui les ont conduits à leur situation actuelle. Les énoncés généralisants apparaissent comme autant de changements de plan d'énonciation enchâssés dans le récit.

## **2.2. Propriétés de la généralisation**

En effet, la formation d'un énoncé généralisant consiste à déconstruire la singularité d'un événement ou d'une propriété par la mise en œuvre d'un décrochement énonciatif : l'énonciateur-locuteur ne se donne plus comme le valideur de son discours. Cependant contrairement à l'énoncé générique (déjà asserté et simplement réitéré) l'énonciateur de l'énoncé généralisant peut être l'énonciateur source de l'énoncé.

L'étude ne portera pas sur le fonctionnement des marqueurs de généralisation en tant que tels, dont on relève des formes déjà bien identifiées telles que présence massive du *on* qui opère les glissements des valeurs particularisantes aux valeurs généralisantes<sup>3</sup>, l'emploi du pronom *ça*<sup>4</sup>, le présent de l'indicatif, avec les phénomènes de lissage textuel entre la multiplicité de ses valeurs<sup>5</sup> ou les adverbes du paradigme *toujours / jamais*<sup>6</sup> mais sur une série de marqueurs qui les accompagnent et en modulent la portée sans que la dimension généralisante en tant que telle n'en soit affectée. Pour cela nous examinerons des séquences discursives intégrant des énoncés généralisants. Nous entendons par séquence discursive « un énoncé ou une suite d'énoncés contenant à la fois une unité de sens et une procédure discursive » (Ali-Bouacha, 1993).

Le discours généralisant a fréquemment été décrit à partir de corpus de dictons ou proverbes (Ali Bouacha 1991, 1993, Anscombe 2006, 2008) ou dans le discours universitaire ou politique (Ali Bouacha 1991) genres de discours générant des formes particulières de généralisation. Magid Ali Bouacha, en approfondissant cette distinction entre discours générique et discours généralisant a mis au jour un certain nombre de formes propres rencontrées dans le discours ordinaire et plus récemment J.-M. Barberis (2010) qui s'est intéressée à l'apparition de la 2<sup>e</sup> personne générique *tu* dans le discours des jeunes « bobos » a aussi mis en évidence les nombreuses variations qui apparaissent dans le discours généralisant à l'oral.

Les *Solos* de Valetti nous offrent un nouveau terrain d'investigation : les locuteurs n'empruntent pas leur savoir à une sagesse populaire préformatée, qui leur livrerait des énoncés prêts à l'emploi tels que les proverbes. Discoureurs, narrateurs prolixes, ils usent de la généralisation afin de donner un sens à leur univers : ils se posent bien comme source de ce savoir que leurs discours s'attachent à établir pour dépasser leur expérience personnelle et cette intention discursive donne lieu à des constructions recourant de manière originale aux énoncés généralisants.

---

<sup>3</sup> Décrites notamment par Bouquet et par Malrieu et Thénault dans *Linx* (56 / 2007).

<sup>4</sup> Cf. Ali Bouacha (1991).

<sup>5</sup> Cf. Despierres et Krazem (2005).

<sup>6</sup> Cf. Nef (1986).

### 2.3. Énonciation et degrés de la généralisation

La généralisation met en jeu trois propositions :

- vrai pour tout x (quantification)
- toujours vrai (aspectualisation)
- nécessairement vrai (modalisation)

Les énoncés du corpus sont des variations sur une ou plusieurs de ces propriétés et parcourent les degrés divers de la généralisation. Ce discours généralisant se rattache à un discours quotidien dont on rappellera « [qu'il] s'adresse à un locuteur particulier [et] est engendré en situation. C'est un discours d'action [qui] ne vise qu'une validité locale » (Grize, 1981 : 8). Ainsi l'énoncé généralisant construit du vrai mais modulable au gré des situations. Pour des raisons de place, on laissera de côté l'examen des modulations de la propriété « vrai pour tout X » pour nous consacrer aux entorses subies par le « toujours vrai » et le « nécessairement vrai ».

#### 2.3.1. Modulations sur le « toujours vrai »

L'une des premières modulations réduisant l'exhaustivité de la portée de la généralisation est marquée par le recours aux adverbes ou locutions adverbiales de fréquence. Ainsi la validité de ces vérités varie dans sa dimension aspectuelle du *toujours vrai* selon un continuum qui s'étend de la permanence à la validité ponctuelle, depuis le *toujours vrai*, avec les marqueurs temporels tels que *toujours* et *jamais* qui ont la propriété de lisser les occurrences (1) (2) (3), en passant par la fréquence haute avec *en général* et *souvent* (4) (5) à une fréquence épisodique avec *des fois*, *parfois* (6) (7) :

- (1) Je posais pas de questions [ vu que les réponses tu les as **toujours** devant le nez. Il suffit de regarder. ] RG128
- (2) Regarde les autres, ils gagnent ! [ C'est normal, on parle **toujours** de ceux qui gagnent [...] ] RG146
- (3) Mais j'ai bien vu qu'il n'attendait pas de réponse à son ordre. [ Bien sûr on attend **jamais** de réponse à un ordre ] RG 149
- (4) Un seul otage pour cinquante gangsters ! / Là carrément ils n'hésitent pas, ils tirent dans le tas. Donc ce vouvoiement m'inquiéta. / [ **En général**, c'est plutôt le contraire : c'est un gangster pour cinquante otages. ]
- (5) [...] ca devait être une vieille librairie, c'est pour ça [ comme ça arrive **souvent** quand ils font ça pour des boucheries chevaline [...] j'ai bien remarqué... ] MM95
- (6) C'est à croire qu'il y a **des fois** des gens qui sont payés à rien foutre. MM100
- (7) Il y a de l'amour **parfois** entre deux êtres qui s'affrontent, mais pour la percevoir, cette impression, il faut arriver au tout dernier stade [...] RG 140

Certains marqueurs viennent restreindre la portée de la généralisation jusqu'à une éventualité qui confine à l'improbable (*peut-être*). Ainsi en (8) où l'on passe ainsi du « ça arrive » au « ça pourrait peut-être arriver » par une addition de précisions et de

restrictions de la généralisation initiale qui finissent par situer le procès dans l'hypothèse doublement marquée par le conditionnel et l'adverbe. Par ajustements successifs, la séquence se transforme en excroissance narrative, doublement décrochée du plan d'origine du récit singulier, par le repère fictif expression d'un potentiel d'une part, et par la généralisation d'autre part.

- (8) Un type aussi qui est resté coincé [dans le radiateur], ça arrive ! En voulant réparer le type qui a de la conscience professionnelle : plombier qui serait très fin. Il y a des gens qui sont fins. / D'accord comme ça, il faudrait qu'il soit très fin, mais ça pourrait **peut-être** arriver. RG 168

### **2.3.2. Modulation sur le « nécessairement vrai »**

Mais la modulation peut aussi concerner la propriété du « nécessairement vrai » et faire intervenir divers degrés de modalisation notamment par des marqueurs discursifs, commentaires métaénonciatifs ou incidentes qui introduisent une évaluation de la validité de l'énoncé.

Elle balaie tout l'éventail de la propriété qu'il s'agisse de l'affirmation du caractère de vérité par le biais de l'adjectif *vrai* (9) ou de l'expression de la certitude rapportée à la subjectivité de l'énonciateur *c'est sûr* / *bien sûr* / *certain* (10) (11) (12). La certitude (subjective) peut être encore confortée par la garantie de l'objectivité scientifique (13) :

- (9) Et puis la vie risque de passer et je n'y aurais vu que du feu. [ On ne fait pas toujours ce qu'on veut. ] [...] Ils auraient embrassé des carrières du feu de Dieu qui auraient fait impression [ et puis **c'est bien vrai** qu'on ne fait pas toujours ce qu'on veut. ] MM116
- (10) **C'est sûr** pas besoin d'avoir fait poly-machin pour gagner un pompon sur la tête. J'aurais bien aimé être pompier [...] RG133
- (11) C'est pour dire que l'alcool pousse parfois à des extrémités dans des cas comme ça, qu'on est obligé de se mélanger les pinceaux pour tenir le coup en pareille circonstance. **Bien sûr**. MM116
- (12) Bon, dans ces cas-là, qu'est ce qu'on fait en général ? / [ Eh bien comme tout le monde **c'est certain**. ]
- (13) [...] car le son ça **c'est sûr** c'est beaucoup plus lent que la lumière. / C'est **scientifique**. RG 168

L'énonciation proverbiale est peu représentée et on notera que quand il appuie son assertion sur un énoncé générique de type proverbial (14), le locuteur le réinvestit de manière subjective en évaluant la validité :

- (14) [ Alors l'expression : l'aventure est au bout du chemin, eh bien, c'est pas de la blague. ] Vous allez savoir... RG 147

Le « nécessairement vrai » peut être non l'affirmation d'une vérité ou d'une conviction de l'énonciateur mais dicté par une norme qui lui permet de déchiffrer le monde (*normalement* (15) / *c'est normal* (16)) :



(15) Je pensais : c'est un policier, ce n'est pas un policier, c'est un méchant, c'est un bon... ? je ne savais pas [...]. [ **Normalement** les policiers il n'y a qu'eux qui ont droit de porter des revolvers ] RG149

(16) Je balisais un peu quoi ! [ **C'est normal** : on ne ferait pas plus à moins. ] RG151

Dans un mouvement identique à celui qu'accomplit le « toujours vrai », le « nécessairement vrai » reste une propriété étalon même quand son degré s'affaiblit au point que sa valeur de vérité se trouve suspendue au jugement du coénonciateur invité à se prononcer à son sujet par la forme interrogative (17):

(17) [...] j'avais tort, mais si on avait toujours raison, on se demande à quoi servirait la police et les œillères qu'on met aux chevaux, c'est pas vrai ? ce ne serait pas possible sinon. C'est bien pour pas qu'ils voient les gens qui sont autour et qu'ils aillent tout droit. [...] / C'est sensé comme raisonnement, non ? MM106

La restriction de cette validité à une dimension tout à fait subjective par l'ajout de prédicats épistémiques en limitant considérablement la portée n'ôte pas pour autant la dimension de généralisation de la séquence comme en témoignent (18) et (19), ni même les modulations réduisant la valeur de vérité au oui-dire (20) ou allant jusqu'à sa remise en cause complète et au refus de prise en charge par l'énonciateur (21) :

(18) [...] ça augmente mon odeur de safran, juste avant l'acte... [ On parle toujours de l'acte, il faudrait voir à ne pas en parler sans savoir quoi en dire de bien spécifique ]. **Je me comprends**. MM95

(19) [...] ça devait être une vieille librairie, c'est pour ça [ comme ça arrive souvent quand ils font ça pour des boucheries chevaline ], **j'ai bien remarqué**... MM95

(20) [...] mais c'est une activité qui marche les objets trouvés, je trouve ça au départ un peu ridicule, [ mais **il paraît** qu'il y a des gens (c'est toujours Maclaren qui dit ça) qui s'en occupent ] MM100

(21) [...] le docteur, il m'a dit, j'ai le droit. Moi. Tout le monde, il m'a dit, tout le monde a le droit, c'est inaliénable. Je rigolais quand il m'a dit ça, je rigolais, je savais pas que j'avais le droit. Et il me disait : « vous avez le droit ! » [ même il paraît que ça fait du bien ]. **J'en crois pas une rame**. MM100

On constate au travers de ce continuum d'exemples que le degré de généralisation à l'œuvre dans ces énoncés atteint ainsi fréquemment un niveau très faible sans perdre sa « force » généralisante liée au mode d'intersubjectivité du discours dans lesquels ils sont investis. M. Ali Bouacha note à propos de ces modulations propres à la généralisation que « [b]ien loin d'affaiblir leur force, plus les énoncés s'éloignent de la généralité stricte, plus leur généralisation est acceptable. Plus ils sont ancrés dans le discours et plus ils ont des chances d'être acceptés comme énoncés généralisants parce qu'ils tirent leur validité précisément de la multiplicité des circonstances qui en relativisent la portée. » (Ali Bouacha, 1993).

On peut néanmoins se demander si ces formes de surenchérissement qui viennent doubler les marqueurs de généralisation, – censés tirer d'eux-mêmes leur valeur de vérité –, en exhibant la valeur d'assertion des énoncés et en soumettant la

validité de celle-ci au jugement, fût-il positif, de l'énonciateur, servent à les rendre acceptables ou si leur rôle est essentiellement ailleurs. La généralisation n'est en rien un effacement du sujet énonciateur, bien au contraire. La présence quasi constante des modalisations et évaluations qui accompagnent l'énonciation généralisante sont autant de signes de la « volonté » de l'énonciateur d'inscrire le discours dans un autre plan. Plus que d'affirmer des vérités, le discours généralisant dans cet univers discursif construit une place pour le coénonciateur dans le discours du *je*. Ce qui compte finalement, c'est l'assertion partagée par l'autre. Le discours généralisant apparaît à la fois :

- comme une amplification de la voix de l'énonciateur qui ne parle plus seulement en son nom propre et au titre de sa seule subjectivité ;
- et comme une forme d'incorporation du destinataire qui lui aussi est partie prenante de la production du discours et dont la voix est invitée à se fondre dans celle de l'énonciateur créant la relation d'empathie entre les coénonciateurs.

Il n'est pas surprenant dès lors que le monologue théâtral qui est obligé de reconstruire sans cesse cet absent du discours pour pouvoir exister et progresser, exploite des mécanismes interlocutifs et discursifs existant dans les discours oraux ordinaires, tels que la généralisation, mécanismes qu'il multiplie, et même pousse – littérature exige – au-delà de leur limite.

### **3. Fonction discursive du discours généralisant**

Dans le flux textuel, la procédure de généralisation coïncide avec des séquences textuelles bornées, plus ou moins longues, insérées dans le récit et qui entretiennent avec les événements narrés des relations diverses que nous qualifierons d'argumentatives au sens large. En effet la généralisation est un phénomène à la jonction de l'énonciation et de l'argumentation et même les séquences explicatives participent dans ce discours d'un trajet argumentatif. Les dominantes narrative et argumentative sont le plus souvent totalement imbriquées. Comme l'a rappelé A. Rabatel dans son ouvrage didactique *Argumenter en racontant* (Rabatel, 2004) narration et argumentation entretiennent des relations étroites, et celles-ci sont particulièrement complexes dans les monologues. En plus du niveau énonciatif évoqué précédemment, le niveau de l'orientation argumentative et de la valeur pragmatique des énoncés s'ajoutent bien évidemment aux trois niveaux définis par Bakhtine (contenu thématique, style et construction compositionnelle) rappelés en 1.

Au sens défini par Grize « l'argumentation considère l'interlocuteur non comme un objet à manipuler, mais comme un *alter ego* auquel il s'agira de faire partager sa vision » (Grize, 1990 : 40). Une argumentation est une représentation que construit un sujet pour autrui. Elle s'inscrit dans le cadre d'un raisonnement non formel « c'est-à-dire une suite d'énoncés organisés de telle sorte que l'un d'eux est présenté comme se détachant du reste de la séquence. Cet énoncé (énoncé concluant) tire sa validité de ceux dont il se détache (les prémisses), leur conférant ainsi *a posteriori* une certaine homogénéité fonctionnelle » (Grize et Apothéloz, 1984 : 35) mais la séquence argumentative peut aussi occulter les prémisses pour s'en tenir à l'énoncé d'une loi

qu'il n'y a pas lieu de prouver. Ancrée dans la situation mise en place par le monologue, elle correspond à un argument à valeur pragmatique. « L'analyse de séquences généralisantes est indissociable de la mise en discours qui en assure l'assomption ». (Ali Bouacha, 1991). Articulées au récit, les séquences généralisantes sont autant d'arguments expliquant, commentant, justifiant l'action et les séquences narratives auxquelles elles fournissent un étayage, dans un constant va-et-vient engendrant des configurations textuelles complexes.

La visée argumentative de la séquence discursive présente des orientations variables.

### 3.1. Explication

#### 3.1.1. *Parce que / puisque*

Parmi les mécanismes argumentatifs les plus simples, on rencontre bien sûr la relation [fait/explication] et la série des connecteurs logiques à valeur explicative tels que *parce que* (22), connecteur de cause ou *puisque* (23) (Ducrot, 1975) qui présente comme des arguments admis des assertions qui peuvent être attribuées à un énonciateur distinct du locuteur, allant dans le sens de cette ouverture polyphonique rendue possible par les séquences généralisantes, ou encore *vu que* (24) :

(22) Il avait l'air en colère. Je ne veux pas que les gens ils soient en colère. / [ Parce que ça ne porte pas bonheur d'être en colère ! ] RG125

(23) On aura eu beau temps. [...] Je vais sortir ma veste beige au cas où il viendrait ? / [ Puisque l'imperméable c'est pour le temps de pluie. Comme l'anorak ] /. MM112

(24) Je posais pas de questions / [ vu que les réponses tu les as toujours devant le nez. Il suffit de regarder ] /. RG128

Dans ces occurrences, l'argumentation adopte un schéma régressif « on justifie une affirmation qui précède textuellement mais qui suit argumentativement » (Borel, 1991 : 78) c'est l'ordre habituel de l'explication, ainsi que l'ordre préférentiellement utilisé à l'oral. Essentiellement binaire (une conclusion / un argument), il n'échappe pas dans ces *Solos* à cette dynamique du rebondissement qui donne lieu à des chaînes plus ou moins serrées d'arguments, comme dans la séquence (25) qui se développe en quatre étapes :

(25) (A) J'écoute encore un peu pour lui laisser le temps de répondre. / [ Parce qu'(B) en plus la voix qui passe par le radiateur il faut qu'elle fasse des tours et des détours. / Parce que (C) c'est le principe du radiateur d'être tout tordu à l'intérieur, / comme (D) dans le ventre pour nous fait l'intestin et tout ça... / car (E) le son ça c'est sûr est beaucoup plus lent que la lumière ].

/ Donc (F) j'attends un peu [...] RG 168

[ A *parce que* B / B *parce que* C / (C *comme* D à valeur comparative) / A+B+C+ D *car* E *donc* F ] symptomatiques de « l'esprit d'escalier » du locuteur dont le

discours s'auto-alimente en poursuivant la quête de l'explication ultime jamais atteinte puisque tout *dit* entraîne un autre dire et une autre réalité à embrasser.

### **3.1.2. Ordre progressif : Comme**

Avec la conjonction *comme* à valeur causale la séquence suit en revanche l'ordre progressif *comme* A → B mais fait en (26) figure de digression car la conclusion (*y avait des gens qui [...] eux*) ajoute une précision sans suite dans le récit, qui ne mène nulle part.

(26) [...] il n'est pas revenu, le commissaire, et / comme (A) un commissariat ça ne ferme pas /, (B) quand je suis sortie y avait des gens qui m'ont croisée pour entrer eux. MM111

### **3.1.3. Analogie**

L'explication ne procède pas toujours d'une relation simple fait / cause reliée par un connecteur de sens relativement univoque comme *parce que, car ou puisque*. La schématisation peut rendre compréhensible ou acceptable un événement particulier en le rapprochant d'une classe de situations similaires. Elle procède ici par analogie :

(27) [...] la librairie, à l'intérieur j'ai bien vu qu'en fait de livres, c'étaient des pull-overs... [...] ça devait être une vieille librairie, c'est pour ça / [comme ça arrive souvent quand ils font ça pour des boucheries chevalines], / j'ai bien remarqué... MM95

Le raisonnement s'articule en deux temps avec l'énoncé causal *c'est pour ça* plutôt elliptique que relaie le développement introduit par *comme*. La situation non conforme à l'attente (pull-overs dans une librairie) est mise en perspective analogique avec une anomalie similaire (boucherie chevaline qui vend autre chose) et entre ainsi dans le paradigme des boutiques détournées de leur fonction initiale construit par l'énonciateur sur la base de son expérience antérieure, elle cesse de la sorte d'être un fait hors-norme. De la même manière que les intestins (de l'occurrence 25) permettent de mieux cerner le radiateur, la boucherie permet de résoudre l'énigme de la librairie. Dans les deux cas, l'activité analogique crée des classes-objets hétérogènes, opérant ainsi des rapprochements imprévus, source d'une forme de poétisation – certes triviale mais inventive – du discours.

À côté de ces mécanismes appuyés sur des connecteurs logiques forts, le discours généralisant participe de relations d'étayage de formes diverses qu'on peut regrouper par leur valeur pragmatique.

## **2.3. Injonction**

Le discours généralisant peut prendre la valeur pragmatique d'une injonction, d'une prescription, il livre un code de conduite à tenir dans les situations particulières dont le récit d'un événement singulier constitue une occurrence.

Il émane par exemple d'une instance fondée à dispenser un discours d'autorité, dans l'exemple ci-dessous le médecin. C'est le changement de plan d'énonciation impliqué par le décrochement du discours rapporté indirect (*il m'a dit que*) (28) qui balise le seuil de l'énoncé générique. La valeur prescriptive ressortit dans certains cas

d'un principe de morale commune, on retrouve l'éventail des marqueurs à valeur déontique (29)<sup>7</sup> :

(28) Le docteur, il m'a dit [...] [ qu'il valait mieux des fois pas s'imaginer des choses qui se passent pas réellement dans la tête. ] MM104

(29) Toute la nuit ça durait [...] je lui disais à Maclaren. / [ On a pas le droit de faire des choses comme ça, même quand c'est pas une vie ça fait rien faut supporter. C'est tout de même mieux. ] / Alors je me levai [...] MM115

### 3.4. Justification

Sans être véritablement injonctif, le discours généralisant a aussi pour fonction de proposer une direction à suivre en rapportant la réponse à l'expérience commune, et aux réponses données par des anonymes dans des situations équivalentes. Pour le sujet énonciateur lui-même, il procède alors de la justification (30) ou de la mise en garde pour autrui (31) :

(30) Et puis une fois qu'ils sont entrés, j'ai laissé faire, je ne pouvais pas m'opposer, / [ on ne peut pas passer sa vie à s'opposer aux gens qui veulent vous faire des piqûres. Il faut bien qu'ils gagnent de temps en temps, sinon après ils ne viendraient plus. Il faut bien céder. S'ils aiment ça ! ] MM109

(31) Je lui dirai à Maclaren. / [ Qu'on boive un petit coup ça va, mais c'est l'abus qui se voit. Moralement surtout, ça ronge le cerveau,] / après c'est normal qu'elle se souvienne plus [...] MM114

On voit ainsi se construire dans ce va-et-vient du singulier au réénonçable, une forme de discours visant à l'approbation des conduites, de la part d'un coénonciateur qui peut être un allocutaire fictif mais aussi l'énonciateur lui-même.

Face à un problème, dans le grand catalogue des scénarios des activités humaines, l'individu va puiser la solution *ad hoc*, la généralisation met en scène en (32), avec la paire question / réponse, cette dialogisation marquant de manière particulièrement explicite cette recherche de l'investissement interlocutif :

(32) Bing ! il se met dans l'encoignure, ce qui fait qu'il n'y avait plus qu'un seul type que les gentils voyaient : c'était moi. / [ Qu'est ce qu'on fait dans ces cas-là ? / Il faut espérer que la porte s'ouvre. ] / Je n'allais pas le pousser [...] RG 156

---

<sup>7</sup> Et aussi :

(29 Bis) Elle sera mon témoin à moi, puisque son témoin à lui, quand même, ça ne peut pas être sa mère, / [ **ça ne se fait pas** ] / MM116

(29 ter) Alors ! si elle est morte, je ne dis plus rien, alors... c'est un souvenir, alors, / [ **il faut** les respecter, les souvenirs. ] / RG143

### **3.5. Opposition**

Si, dans les exemples précédents, le discours généralisant fournit un appui et vient corroborer les schémas de l'énonciateur, il arrive à l'inverse qu'il impose ses limites à l'expérience, venant la contredire ou la contraindre.

#### **3.5.1. Pourtant**

En (33), le marqueur concessif *pourtant* de l'énoncé généralisant poursuit le trajet argumentatif ouvert par *même*<sup>8</sup> dans l'énoncé singularisant pour en renforcer la valeur. L'énoncé *un curé, c'est exercé* fournit un argument qui vient éclairer et amplifier la représentation du mariage comme exceptionnel.

- (33) Le jour de notre mariage, même le curé il arrivait pas à garder son sang-froid. /  
[ Pourtant un curé, c'est exercé. ] RG 126

#### **3.5.2. Mais**

Le connecteur *mais* inverse l'orientation argumentative, et introduit ainsi l'énoncé généralisant dont la conclusion vient contredire celle de l'énoncé particularisant. En (34), un savoir délivré par autrui (le sérieux des services des objets trouvés) vient rectifier la perception et l'appréciation subjective initiale de l'énonciateur (ridicule de l'activité objets trouvés) tandis qu'en (35) une règle générale présidant à toute destinée humaine s'oppose à des aspirations individuelles :

- (34) [...] c'est une activité qui marche les objets trouvés, **je trouve ça au départ un peu ridicule**, / [ mais il paraît qu'il y a des gens [...] qui s'en occupent avec des bureaux où tout est rangé en ordre avec la date et l'heure ou on l'a trouvé. ] MM100

- (35) Ca m'aurait plu. / [ Mais on ne fait pas toujours ce qu'on veut dans la tête. ] MM103

Les locuteurs s'affichent ici comme des individus partageant la sagesse commune, s'y pliant même quand elle va à l'encontre de leur intuition. Cet éthos d'être « raisonnable », entrant en conflit avec la nature et le contenu des propositions, caractérise des personnages de Valletti, délirants et insupportables « raisonneurs ».

A côté de ces inversions argumentatives où l'opposition entre les conclusions R et non R apparaissent de manière claire, la relation qu'instaure *mais* entre les deux éléments participe parfois d'un saut logique qui éloigne ces énoncés des raisonnements bien construits. Ainsi en (36) le *mais* adversatif marque un enchaînement argumentatif dont plusieurs des prémisses restent implicites (par ex. : pour échapper à la mort dans la prise d'otages, il faudrait porter une protection / je ne porte pas de gilet pare-balles / j'ai peu de chances de m'en sortir) offrant un raccourci requérant du destinataire un effort certain de collaboration.

- (36) Si je m'en sors je porterai un cerje à saint François d'Assise. / [ Mais on ne peut pas toujours sortir avec un gilet pare-balles ] RG154

---

<sup>8</sup> Cf. Ducrot et Anscombre (2001).

Dans l'exemple (37) l'énoncé simule un enchaînement sur l'énonciation même (*vous rigolez*), le *mais* introduit une inversion argumentative répondant à la mise en doute (par le rire) de l'assertion de l'énonciateur (*je meurs*), c'est une des (assez) rares occurrences de *tu* généralisant :

- (37) S'il me répond c'est le plombier, je meurs. Là je meurs. Non mais vous rigolez, /  
[ mais ça arrive des fois, tu meurs ! ] RG 168

Là encore, si l'on suit Ducrot (Ducrot, 1980) les propositions introduites par *mais* constituent des réfutations, des oppositions qui manifestent la dualité des pôles de l'énonciation, que le coénonciateur soit interpellé (*vous rigolez*) ou qu'il n'apparaisse qu'en creux, comme une trace signalée par la tension entre deux propositions.

### 3.6. Valeur conclusive

Le discours généralisant se présente ailleurs comme une conclusion de l'expérience. Si, comme on l'a vu en 3.1, l'expérience empruntée à un cas général et anonyme fonctionne comme un soutien à l'action, le locuteur produit aussi à partir de son expérience propre des vérités dont la portée dépasse la situation, adoptant ainsi une démarche inductive comme en (38) et (39) :

- (38) J'avais retrouvé mon portefeuille et tout mais pas mes cent vingt-cinq francs.  
[...] / [ Comme quoi les gens sont malhonnêtes. ] MM110.

- (39) [...] ça sentait malgré l'épaisseur du plafond. /C'est pour dire que [ l'alcool pousse parfois à des extrémités dans des cas comme ça, qu'on est obligé de se mélanger les pinces pour tenir le coup en pareille circonstance. ] Bien sûr. MM116

Le locuteur construit ainsi des énoncés qui demeurent valides au-delà de l'énonciation actuelle qui pourront être répétés et demeureront vrais chaque fois que les conditions d'application seront réunies mais il s'agit de conclusions soit extrêmement générales soit dont la validité est précisément réduite à un champ d'application à la fois limité et improbable comme en (40) :

- (40) Je suis rentrée à la maison... à pied, puisque j'avais mes papiers, je veux dire parce que je n'avais plus mes sous... / [ c'est bien la preuve que c'est plus utile les sous que les papiers. ] MM111.

Effectivement si pour prendre le bus, il vaut mieux avoir de l'argent que ses papiers, il n'empêche que constituer cet exemple comme preuve d'une règle générale relève de la généralisation abusive.

Cette partie consacrée à la fonction discursive des énoncés généralisants dans le corpus a décrit de quelle manière les séquences discursives généralisantes viennent soutenir argumentativement les séquences narratives dans lesquelles elles sont étroitement imbriquées, selon les deux procédures du raisonnement formel, la déduction et l'induction. Si les réalisations en sont diverses, elles répondent à une organisation / narration /étayage argumentatif par le discours généralisant / narration. Souvent occultant les prémisses et nécessitant des inférences aussi nombreuses que

discutables, elles n'ont que l'apparence du raisonnement. Malgré l'absence de solidité des fondements du raisonnement, malgré les raccourcis douteux, les rapprochements saugrenus, elles sont acceptables pour l'auditoire localisé du locuteur ou en tout cas restent contestables par le biais d'arguments contradictoires, constat qui conforte et précise les analyses menées par Magid Ali Boucha sur des énoncés isolés appartenant à des discours ordinaires.

Au terme de cette étude, on avancera que le monologue théâtral contemporain s'apparente à un genre ou sous-genre du discours théâtral. En tant que genre littéraire, il impose relativement peu de contraintes, mais par le contrat énonciatif qu'il propose et qui rétroactivement dicte le rapport particulier à l'altérité et les traces qui en découlent, il produit ce qu'Adam nomme « effet de généralité, c'est-à-dire inscription de cette suite d'énoncés dans une classe de discours » (Adam, 2009 : 11). Le discours généralisant intervient comme l'un des aspects de sa dimension polyphonique, manifestation de l'altérité à la fois constitutive et montrée pour reprendre la terminologie de J. Authier (1982), jouant au sein de ce corpus un rôle majeur dans la dialogisation du discours.

Tendant à s'approprier les formes du discours ordinaire, les monologues étudiés attirent l'attention sur le continuum des degrés de généralisation et apportent des informations sur son fonctionnement en discours, venant compléter l'analyse des marqueurs de généralisation et souligner l'aspect essentiel des mécanismes d'allers-retours entre énoncés particularisants et généralisants.

Parmi les catégories pertinentes pour sa description, la dimension de la textualisation et de la structure compositionnelle du monologue contemporain ont été encore peu abordées<sup>9</sup>. Peut-on mettre au jour un certain nombre d'opérations de schématisation de la réalité qui structureraient les monologues et en distingueraient les diverses formes ? Une analyse séquentielle précise rendant compte du mode de textualisation des monologues nous semble constituer un axe d'étude prometteur.

Chez Valletti c'est la relation originale qui s'instaure entre le narratif et l'argumentatif, entre le singulier et le généralisant, qui constitue le mode de textualisation principal du monologue. Faiblesse logique et fréquence confinant à l'envahissement caractérisent ce discours qui incontestablement présente des signes de dérèglement.

D'autres pistes, telles que les variations dans l'adresse ou dans la temporalité, la présence du discours rapporté, constituent, nous semble-t-il, des axes pertinents pour la description des monologues de théâtre contemporains, forme qui a pris incontestablement une importance primordiale dans la production théâtrale actuelle.

---

<sup>9</sup> Ainsi la question de la dualité récit/action posée par F. Toudoire (Fix Toudoire, 2006 : 37) : « N'aurait-on pas affaire à un discours qui se rapproche du récit ? Que devient l'action ou plutôt où est l'action quand elle n'a plus lieu dans l'échange de répliques ou à travers elles, mais au sein d'une seule et même parole ? » n'a pas d'objet à notre connaissance de recherches systématiques.



VALETTI S., *Six solos*. Christian Bourgois Editeur, Paris, 1992.

## BIBLIOGRAPHIE

- ADAM, J.- M., 2008, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours* (nouvelle édition revue et corrigée), Armand Colin, Paris, collection CURSUS.
- ADAM, J.- M., HEIDMANN, U., 2009, *Le texte littéraire. Pour une approche interdisciplinaire*. Au cœur des textes, Academia Bruylant, Louvain-la-Neuve, Belgique.
- ALI BOUACHA, M., 1991, *La généralisation dans le discours*, Thèse de Doctorat, Paris 7.
- ALI BOUACHA, M., 1993, « Énonciation argumentation et discours : le cas de la généralisation », *Semen* n°8, Besançon, p. 41-60.
- ANSCOMBRE, J.-C., 2006, « Les proverbes : un figement du deuxième type ? », *Linx* 53, p. 17-33.
- ANSCOMBRE, J.-C., 2006, « Polyphonie et classification des énoncés sentencieux. Les marqueurs médiatifs génériques », *Le Français Moderne* 74 (1), p. 87-99.
- ANSCOMBRE, J.-C., 2008, « Les formes sentencieuses : peut-on traduire la sagesse populaire ? », *META* 53 (2), p. 253-268.
- AUTHIER-REVUZ, J., 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV* n°26, p. 91-151.
- BARBÉRIS, J.- M., 2010, « 'Quand t'es super bobo'... La deuxième personne générique dans le français parisien des jeunes », 2<sup>ème</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française, Numéro d'article 124. <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf/2010258> Publié en ligne 12 Juillet 2010. Consulté le 5 juillet 2011.
- BAKHTINE, M., 1984, *Esthétique de la création verbale*. Gallimard, Paris.
- BOREL, M.-J., GRIZE, J.-B., MIÉVILLE, D., 1983, *Essai de logique naturelle*. Peter Lang, Bern, New-York.
- BOUQUET, S., 2007, « Contribution à une linguistique néo-saussurienne des genres de la parole (1) : une grammaire du morphème on », *Linx* n°56, p. 143-157.
- DESPIERRES, C., KRAZEM, M., 2005, *Du présent de l'indicatif*. Ed. Centre Gaston Bachelard, Dijon.
- DESPIERRES, C., 2010, « L'interrogation dans le monologue théâtral : expressivité et intersubjectivité », in *La fonction expressive*, Volume 2, Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, n° 879, Série : Recherches en linguistique, n° 26, p. 233-246.
- DESPIERRES, C., 2009, « Emboîtements énonciatifs dans le monologue théâtral *LE SAS* de Michel AZAMA », in *La lettre et la scène : Linguistique du texte de théâtre*, Despierres C. et alii, Editions Universitaires de Dijon, p. 149-163.
- DOLININE, C., 1999, « Le problème des genres du discours quarante-cinq ans après Bakhtine. » *Langage et société*. n° 87, p. 25-40.
- DUCROT, O. et alii, 1975, « Car, parce que, puisque », *Revue Romane*, n° 10/2, p. 248-280.
- DUCROT, O. et alii, 1980, *Les Mots du discours*, Minuit, Paris.

- DUCROT, O., ANSCOMBRE, J.- C., 2001, *L'Argumentation dans la langue*, Mardaga, Liège.
- DUCROT, O. & SCHAEFFER, J.-M., 1995, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Seuil, Paris.
- FIX, F., TOUDOIRE-SURLAPIERRE, F., 2006, *Le monologue au théâtre (1950-2000), la parole solitaire*, Editions Universitaires de Dijon.
- GRIZE, J.-BL, APOTHÉLOZ, D., 1984, *Sémiologie du raisonnement*, P. Lang, Berne.
- GRIZE, J.-BL, 1990, *Logique et langage*, Ophrys, Gap/Paris.
- GUIRAUD, P., 1969, « Temps narratif et temps dramatique : le récit dramatique », *Essais de stylistique*. Klincksieck, Paris, p. 151-173.
- KERBRAT ORECCHIONI, C., 1984, « Pour une approche pragmatique du dialogue théâtral », *Pratiques* 41, Metz, p. 46-62.
- MAINGUENEAU, D., 1993, *Le contexte de l'œuvre littéraire : Énonciation, écrivain, société*, Dunod, Paris.
- MALRIEU, D., 2007, « Contribution à une linguistique néo-saussurienne des genres de la parole (2) : analyse des valeurs d'indexicalité interlocutoire de on selon les genres textuels », *Linx* n°56, p. 157-179.
- NEF, F., 1986, *Sémantique de la référence temporelle en français*, P. Lang, Berne.
- PETITJEAN, A., 2010, « Actes de langage et textualité dramatique : aspects linguistiques et didactiques », *Synergies Roumanie n°5*, <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Roumanie5/roumanie5.html>. Consulté le 20 juillet 2011.
- RABATEL, A., 2004, *Argumenter en racontant*, Bruxelles, De Boeck.
- SCHERER, J., 1986, *La dramaturgie classique en France*, Nizet, Paris.